



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le laxisme judiciaire, cause de l'insécurité

Question écrite n° 39479

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation de détresse des policiers. À La Chapelle-sur-Erdre une policière et trois gendarmes ont été blessés par une personne radicalisée, déjà mise en cause en février 2021 pour tentative d'agression à l'arme blanche sur des policiers, et ayant déjà accumulé un passif judiciaire. Les médias présentent déjà l'individu comme ayant des « troubles psychiatriques » mais les policiers, pas plus que les citoyens ne sont dupes et constatent chaque jour dans les faits divers la faillite de l'État quant à la préservation de leur sécurité. Les policiers ont très clairement fait entendre les causes de leur mal-être et de leur insécurité. Répéter que le laxisme judiciaire n'existe pas en France ne le fera pas disparaître, pas plus qu'il ne créera de places de prison. Afin de mettre un terme au laxisme judiciaire qui tous les jours met les policiers et les citoyens en danger en laissant dans les rues des criminels, le Gouvernement compte-t-il prendre des mesures afin d'expulser les délinquants étrangers incarcérés et de faire de la place dans les prisons ? La barbarie ambiante qui de jour en jour gangrène les rues n'est pas sans conséquences. Les nombreux attentats, les nombreux morts, parfois anonymes, que connaît le pays depuis 6 ans ne sont pas non plus dénués de causes. Elle lui demande quels moyens il compte mettre en œuvre afin de rendre aux Français la sécurité et la justice auxquelles ils ont droit, les réformes successivement entreprises n'ayant visiblement eu aucun impact concret dans ces domaines.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39479

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#), page 4659

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)